

Actes 5 :17-42

Sur ces entrefaites le Grand Prêtre et tout son entourage – il s'agissait du parti des Sadducéens – furent remplis de fureur ; ils firent appréhender les apôtres et les jetèrent publiquement en prison. Mais, pendant la nuit, l'ange du Seigneur ouvrit les portes de la prison, les fit sortir et leur dit : « Allez, tenez-vous dans le temple, et là, annoncez au peuple toutes ces paroles de vie ! » Ils l'écoutèrent ; dès le point du jour, ils se rendirent au temple ; et là ils enseignaient.

Le Grand Prêtre arriva ; lui et son entourage convoquèrent le Sanhédrin, assemblée plénière des Israélites, et ils envoyèrent chercher les apôtres à la prison. Mais les serviteurs, une fois sur place, ne les trouvèrent pas dans le cachot. De retour, ils rendirent compte en ces termes : « Nous avons trouvé la prison soigneusement fermée, et les gardes en faction devant les portes ; mais quand nous avons ouvert, nous n'avons trouvé personne à l'intérieur. » A l'annonce de ces nouvelles le commandant du temple et les grands prêtres étaient perplexes au sujet des apôtres, se demandant ce qui avait bien pu se passer. Mais quelqu'un vint leur annoncer : « Voici que les hommes que vous aviez jetés en prison se tiennent dans le temple, et ils instruisent le peuple. » Alors le commandant partit avec les serviteurs pour ramener les apôtres, sans violence toutefois, car ils redoutaient que le peuple ne leur jette des pierres.

Ils les amenèrent donc, les présentèrent au Sanhédrin et le Grand Prêtre les interrogea : « Nous vous avons formellement interdit, leur dit-il, d'enseigner ce nom-là, et voilà que vous avez rempli Jérusalem de votre doctrine ; vous voulez donc faire retomber sur nous le sang de cet homme ! » Mais Pierre et les apôtres répondirent : « Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes. Le Dieu de nos pères a ressuscité Jésus que vous aviez exécuté en le pendant au bois. C'est lui que Dieu a exalté par sa droite comme Prince et Sauveur, pour donner à Israël la conversion et le pardon des péchés. Nous sommes témoins de ces événements, nous et l'Esprit Saint que Dieu a donné à ceux qui lui obéissent. »

Exaspérés par cette déclaration, ils envisagèrent de les faire mourir. Mais un homme se leva dans le Sanhédrin : c'était un Pharisien du nom de Gamaliel, un docteur de la Loi estimé de tout le peuple. Il ordonna de faire sortir un instant les prévenus, puis il déclara : « Israélites, prenez bien garde à ce que vous allez faire dans le cas de ces gens. Ces derniers temps, on a vu surgir Theudas : il prétendait être quelqu'un et avait rallié environ quatre cents hommes ; lui-même a été tué, tous ceux qui l'avaient suivi se sont débandés, et il n'en est rien resté. On a vu surgir ensuite Judas le Galiléen, à l'époque du recensement : il avait soulevé du monde à sa suite ; lui aussi a péri, et tous ceux qui l'avaient suivi se sont dispersés. Alors, je vous le dis, ne vous occupez donc plus de ces gens et laissez-les aller ! Si c'est des hommes en effet que vient leur résolution ou leur entreprise, elle disparaîtra d'elle-même ; si c'est de Dieu, vous ne pourrez pas les faire disparaître. N'allez pas risquer de vous trouver en guerre avec Dieu ! »

Se rangeant à son avis, ils rappelèrent les apôtres, les firent battre de verges et, après leur avoir enjoint de ne plus prononcer le nom de Jésus, ils les relâchèrent. Les apôtres quittèrent donc le Sanhédrin, tout heureux d'avoir été trouvés dignes de subir des

outrages pour le Nom. Chaque jour, au temple comme à domicile, ils ne cessaient d'enseigner et d'annoncer la Bonne Nouvelle de Jésus Messie.

Prédication

La lecture du livre des Actes est toujours enthousiasmante car elle nous dévoile de bout en bout le chemin d'une église, non seulement en croissance numérique, mais aussi en maturité spirituelle. Cependant, ce chemin oscille également de bout en bout entre moments de bénédictions et de difficultés ou d'opposition. Nous pourrions même aller jusqu'à dire que c'est dans l'opposition que la bénédiction se dévoile.

Le récit que nous venons de lire est de ce point de vue exemplaire, puisque nous sommes face à une persécution civile, le mot n'est pas trop peu, qui se révélera comme une épreuve traversée et dépassée dans la foi. Mais avant d'aller plus loin, il faut constater que cette lutte se noue autour d'un événement celui de la parole ce qui va logiquement susciter une interdiction de prédication et d'enseignement au temple de Jérusalem. Mais l'opposition surgit là où l'église prend la parole, annonce l'évangile. Il y a là un critère d'authenticité sur lequel il faudra revenir, mais d'ores et déjà soulignons qu'est persécuté l'église qui prend position et non pas celle qui se cache, qui se tait ou, ce qui revient au même, qui le fait le choix d'être mondaine. Et le grand miracle, par-delà le surnaturel de cette libération est que les apôtres sont rétablis sur le lieu de la prédication, ils sont reconduits miraculeusement à leur tâche d'annoncer la bonne nouvelle.

D'autre part, il y a, dans ce récit, une évocation de la sortie d'Égypte signifiée par la présence de l'ange qui nous apprend que Dieu conduit l'histoire. Hier comme aujourd'hui, il œuvre au salut de son peuple. Mais aujourd'hui, le maître, de l'histoire œuvre en vue de la conversion et du pardon d'Israël et des nations, comme le dit Pierre. C'est à une véritable extension de la grâce que nous assistons. D'abord parce qu'elle s'universalise en touchant les non juifs, ensuite, et voilà qui est singulier dans le livre des Actes, parce la conversion elle-même, de condition préalable pour prendre part au salut, devient don de Dieu. Dieu permet la conversion, c'est le salut de Dieu qui se saisit de l'homme et lui octroie la possibilité de se convertir. Bref Dieu sauve son peuple, il travaille à la conversion des hommes en préservant la continuité de la prédication des apôtres.

Extension de la grâce donc, mais qui ne fait pas à la place des hommes. Aussi extraordinaire que soit le miracle, il faut que des hommes parlent, qu'ils prennent place au milieu du monde en se dévoilant, en s'exposant, et que face à cette contradiction et à ces oppositions ils persévèrent. La fidélité questionne toujours notre détermination. Ici, la détermination des apôtres se fait entendre dans les mots bien connus de Pierre face au Sanhédrin : « il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes ».

La formule a fait florès comme l'on dit, elle a été capitale dans l'histoire du protestantisme particulièrement pour Luther, mais il nous faut être honnête, elle n'est pas d'abord biblique. La parole est celle de Socrate, accusé d'avoir introduit dans la cité une divinité nouvelle et de corrompre les jeunesse. Platon, qui a raconté la fin de Socrate, nous a

laissé un témoignage très ambivalent. Socrate qui revendique une liberté de conscience mais pas une liberté d'action. Alors que ses amis se proposent de le faire évader il s'y refuse et tient à se soumettre à la décision du tribunal. Pour lui, obéir à Dieu ne signifie pas entrer en sédition. Bien au contraire, parce qu'il se veut soumis à Dieu, il ne revient pas sur ce que sa conscience lui dicte : au nom de sa philosophie il se soumet à la Loi de la cité. Parce qu'il croit dans les vertus de la cité et de ses lois, il se refuse à les affaiblir. Désobéir à la Loi reviendrait à trahir ses convictions et à ses enseignements. Ce que l'exemple de Socrate nous enseigne, c'est que la liberté n'est pas séditeuse mais consentement à l'ordre établi. Puisque la Bible cite Socrate il est intéressant de se remémorer ce qui fut.

Nous retrouvons cela dans le nouveau testament, le pouvoir est en même temps sacralisé et désacralisé. Paul aux Romains, chapitre 13, parle du pouvoir politique comme d'inspiration divine. L'autorité politique, pour Paul, est un ordre divin, au moyen duquel la vie est rendue possible, et une justice provisoire est rendue. Avant Paul, Jésus face à Pilate, lui dit que tout pouvoir vient de Dieu, y compris le sien et ce, même lorsqu'il le condamne. Si l'on tient à distance un court moment le livre des Actes, nous ne pouvons que constater une étonnante similitude entre Socrate et Jésus : tous deux sont condamnés pour leur enseignement qu'ils ne renient pas, et tous deux reconnaissent le sacré du pouvoir même lorsqu'il les condamne, tous deux se soumettent à ce pouvoir et témoignent ainsi de leur extraordinaire liberté, celle qu'octroie la confiance qu'ils ont en leur enseignement. Après tout, si l'on croit que tout pouvoir vient de Dieu, on croit forcément qu'aucun pouvoir ne pourra remettre en cause un enseignement qui vient de Dieu.

Dans notre texte biblique, l'obéissance à Dieu pourrait être lue comme une opposition aux hommes qui exercent la loi. En effet, s'ils ne prennent pas l'initiative de s'évader, ils ne s'y opposent pas comme Socrate et Jésus, au contraire, ils suivent l'ange, ce qui peut bien apparaître comme une résistance à l'autorité politique. Sans aller jusqu'à y voir une déclaration de guerre contre le pouvoir, il reste l'expression d'un affranchissement moral et spirituel d'avec lui. C'est tout de même d'un rapport de force dont il est question. Loin de se soumettre à l'autorité, les apôtres la défient, en érigeant au-dessus de ce pouvoir, leur volonté missionnaire. Nous trouverons cela peut-être émouvant parce qu'il s'agit des apôtres mais quand il faut s'approprier l'axiome pour notre vie contemporaine les choses se compliquent. Transposons cette attitude dans notre société. Dans sa forme religieuse, le « il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes », c'est ce que disent les formes de religiosité radicales, et dans sa forme laïque c'est ce que disent tous les tenants de la désobéissance civile. Ce qu'ils disent en commun, c'est qu'ils se moquent de la cohésion sociale, et plus même qu'ils aspirent à l'exposition de cette cohésion au profit leurs intérêts particuliers. Ce qui permet le vivre ensemble n'est plus légitime devant leur conscience individuelle et partisane. Il faut être ici vigilant, car lorsque les hommes ne sont plus en état de faire société, ce sont alors des régimes autoritaires qui imposent la leur. L'histoire l'a bien montré, hélas.

Oui je défends l'idée qu'une conviction personnelle ne peut pas faire fi de ce qui nous lie les uns aux autres. Mais que faire lorsque la Loi est injuste, qu'elle est violente dans son essence ? Dietrich Bonhoeffer qui a participé à l'attentat contre Hitler, alors qu'il était par conviction non violent et qu'il tenait le pouvoir pour un ordre divin, s'est justifié en disant qu'il ne pouvait pas rester dans l'inaction quand un plus fragile, qui n'a pas les moyens de se défendre, est menacé. Bref il hiérarchise ses convictions et il place son souci de l'humain au-dessus du souci de l'état. Il réévalue ses convictions spirituelles, morales et politiques, non pas au nom d'un intérêt particulier, mais au nom des valeurs

fondamentales qui valident ses convictions. Pour Bonhoeffer, il ne s'agit donc pas de se dresser contre ce qui fait cohésion pour faire triompher un ordre particulier, mais il s'agit de protéger l'individu, l'humain, contre un ordre qui ne cherche plus la cohésion, à mettre ensemble ce qui est diverse pour le faire vivre autour d'un projet commun, mais à éteindre à détruire toute individualité. L'obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes, s'il n'est pas séditieux, n'est pas non plus servile. Mais du coup, le problème qui se pose est celui du discernement. Où se situe la frontière entre la désobéissance légitime et même nécessaire, et celle qui est illégitime parce que elle-même acte de violence ?

Ici le livre des actes propose une réponse. Car si l'obéissance à Dieu est bien résistance à l'autorité civile, celle-ci se comprend et agit comme une autorité absolue qui monopolise le nom de Dieu. Monopolisation du pouvoir par le le Sanhédrin qui, au passage, n'est pas l'expression d'une représentation nationale, mais le pouvoir d'un clan qui exerce son hégémonie sur les autres partis juifs.

Relisons cette histoire. C'est celle de chrétiens qui prêchent au temple de Jérusalem et par là, s'inscrivent dans une continuité avec l'histoire du peuple juif. Ils se comprennent et se disent comme bénédiction pour tout Israël. Ils ne prêchent pas un séparatisme mais au contraire s'inscrivent dans une continuité. Même si l'œuvre de Christ instaure une rupture sérieuse puisque désormais, la réconciliation avec le peuple est désormais lue et annoncée à travers sa mort et sa résurrection, ce qui rend caduque le sacrifice au temple de Jérusalem, pour les apôtres, cette rupture est encore l'accomplissement de l'héritage d'Israël. Leur prédication est l'annonce de l'accomplissement de cet héritage, sa continuité et sa finalité dans l'œuvre de Jésus. Tout ce qui avait été promis à Israël, trouve maintenant en Jésus-Christ le oui de Dieu en faveur des juifs et des non-juifs. C'est ce que dit Paul dans la deuxième épître aux corinthiens, « toutes les promesses de Dieu ont trouvé leur oui en sa personne (Jésus) ». Mais le oui de Dieu n'est pas rupture à l'égard des promesses, si l'accomplissement est un dépassement de l'héritage, il en est aussi sa validation.

Nous mesurons l'ambiguïté de la position des premiers chrétiens dans ce milieu du premier siècle à Jérusalem. La scission entre juifs et chrétiens n'a pas encore eu lieu. Ils sont toujours considérés comme des juifs, mais comme des juifs déviants par rapport à l'orthodoxie. Aussi, plutôt que d'y voir la persécution de juifs à l'égard de chrétiens, je pense plus juste, historiquement, de lire la persécution de juifs à l'égard d'autres juifs. D'ailleurs l'intervention du rabbin Gamaliel, fait entendre une interprétation de ce christianisme comme l'un des avatars du messianisme ambiant. Or cette lecture, je crois, renforce la déviance autoritaire de ce pouvoir, qui refuse à certains des leurs, la liberté créatrice de recevoir leur héritage. Les premiers apôtres ne font pas table rase du passé, ils n'ont de cesse de citer les prophètes et d'honorer les promesses. Il n'y a pas de crise identitaire, ce qui fait le peuple est reconnu, honoré, prêché. Par contre ils font usage d'une grande liberté en interprétant cet héritage à travers Jésus-Christ. En Jésus-Christ ils relisent de façon autre la Parole qui fait le peuple d'Israël, la Parole qui fait cohésion.

Ce qui leur est contesté ici, c'est bien sûr le droit et la liberté de prêcher le nom de Jésus-Christ, mais dans cette prédication dont toutes les implications ne sont pas encore perçues, il leur est surtout interdit, en tant que juifs, de s'appropriier le monde, il leur est refusé la possibilité de penser autrement leur héritage.

Or que veut dire être homme ou femme, si ce n'est d'abord la possibilité de penser, de se penser et de penser le monde ? La vie vaut-elle encore la peine d'être vécue, lorsqu'on vous dénie le droit de trouver dans la vie commune sa source d'inspiration ? Quelle

liberté reste-t-il quand on ne peut pas être soi ? Quel avenir reste-t-il quand la société n'est plus comprise comme espace donné à partir duquel il m'est permis de vivre, de grandir ou d'être créatif ? Quand l'être humain est menacé, alors le « il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes » doit s'opposer au pouvoir.

Les apôtres ont tout quitté pour annoncer le nom de Jésus, mais ils prennent des risques au nom de cette liberté de conscience. Je suis dans l'anachronisme en parlant de liberté de conscience à une époque qui n' imagine même pas ce que cela pourrait être. Et pourtant je suis surpris et émerveillé devant l'attitude si moderne des apôtres qui revendiquent la liberté de pouvoir penser librement leur héritage. Une liberté qu'il faut bien entendre dans ses deux aspects non pas contradictoires mais complémentaires. La liberté du croyant qui ne conteste pas l'ordre commun mais lui conteste le droit d'éteindre sa voix, de faire taire son témoignage. Contre cette menace ils font preuve de courage en témoignant du nom de Jésus. Un courage dont nous aurons toujours à nous inspirer. Mais la liberté de témoigner ne peut s'exprimer que dans le cadre d'une autre liberté, plus générale, plus humaniste, celle qui accorde à tous la possibilité de pouvoir recevoir le monde et se l'approprier. C'est cela qu'on appellera la liberté de penser et, encore une fois, au risque de l'anachronisme, c'est ce que des juifs interdisent à d'autres juifs dans notre texte.

La liberté de conviction ne peut véritablement s'épanouir que là où il y a liberté de pensée. Les apôtres ne sont ni séditeux, ni insurgés, ni révolutionnaires, ils veulent juste être pleinement hommes et femmes. En défendant l'évangile ils défendent la dignité humaine et de même nous pourrions dire que toutes les fois où la dignité humaine est défendue c'est la prédication de l'évangile qui est sauvegardée. Amen.